



NOUVELLE PERSPECTIVE

Pour la paix, la défense des droits de l'Homme, et de la Justice Sociale Sans Frontière
Autorisation n°229/RDA/H52/BAPP du 1^{er} Septembre 1997
B.P 210 N'Gaoundéré, siège International
Yaoundé, Bureau International / République du Cameroun
Tél : (237) 697 050 303
Site web: www.nouvelleperspective.net / Email: info@nouvelleperspective.net

ELECTION PRESIDENTIELLE DU 31 OCTOBRE 2020 EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Déclaration préliminaire de la Mission d'Observation Electorale de l'Association Internationale Nouvelle Perspective

Chef de mission

Rev. Mathias NGUE
Expert Electoral International

Introduction

Répondant à l'invitation des autorités de la République de Côte d'Ivoire, l'Association Internationale Nouvelle Perspective a dépêché une mission d'observation électorale internationale constituée de 10 experts électoraux de divers pays africains (le Cameroun, la Guinée, la Tunisie, Nigeria, RDC).

Cette Mission dirigée par le Rev. NGUE Mathias, séjourne en Côte d'Ivoire depuis le 23 Octobre 2020, avec pour mandat, d'observer le processus électoral qui a abouti à l'élection présidentielle du 31 Octobre 2020. Le déploiement de cette mission participe de la volonté affirmée de Nouvelle Perspective d'appuyer le processus démocratique en Côte d'Ivoire.



La mission d'observation électorale internationale de Nouvelle Perspective du publie dans la présente déclaration, ses constats préliminaires au terme de l'observation des opérations de vote et de dépouillement des voix.

Elle va continuer à suivre l'évolution du processus électoral à l'issue de laquelle elle publiera une évaluation détaillée de la conduite de celle-ci dans un rapport final.

Objectifs et Méthodologie

L'évaluation et l'analyse indépendantes et objectives de la conduite du scrutin présidentiel du 31 Octobre 2020, sont le mandat de cette mission dépêchée en République de Côte d'Ivoire. Ce mandat est exécuté conformément aux dispositions pertinentes de la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance (CADEG) adoptée en 2007 et entrée en vigueur en 2012, qui vise à rehausser les processus électoraux en Afrique, renforcer les institutions électorales et la conduite d'élections équitables, libres, transparentes et crédibles ; la Déclaration de l'OUA/UA



sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique de 2002; les Directives de l'UA pour les missions d'observation et d'autres instruments internationaux pertinents régissant l'observation électorale. Son observation et analyse reposent également sur le cadre juridique pour l'organisation de l'élection présidentielle en République de Côte d'Ivoire.

Dans le cadre de cette évaluation, et ce conformément aux Directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections, Nouvelle Perspective s'est entretenu avec les autorités institutionnelles du pays ainsi que les principales parties prenantes au processus électoral, notamment, le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI), la Haute Autorité de la Communication et de l'Audiovisuel (HACA), des représentants des candidats à l'élection présidentielle, quelques ambassadeurs africains accrédités en Côte d'Ivoire, et des organisations de la société civile, de même que les autorités consulaires et diplomatiques de l'ambassade de Côte d'Ivoire en

République de Guinée.

Ces différentes consultations ont permis à la Mission de s'assurer des mesures qui ont été mises en place pour garantir les conditions optimales de la tenue effective d'une élection crédible. Elles ont également permis à la mission de mieux comprendre les réalités politiques en Afrique de l'Ouest.

Pour l'observation de la fin de la campagne électorale et du scrutin, la Mission s'est déployée à travers le pays.

OBSERVATION DE LA PERIODE PRE-ELECTORALE

Dès son arrivée en Côte d'Ivoire, la mission a suivi les activités pré-électorales.

Les observateurs présents pendant cette période ont positivement pris note :

- Des mesures engagées par le gouvernement pour garantir un scrutin transparent ;
- Du cadre de concertation et des mécanismes mis en place entre les différentes parties prenantes notamment le Gouvernement, la CEI, les partis politiques et les organisations de la société civile pour garantir la tenue d'une élection consensuelle ;
- Des mesures prises pour assurer le déploiement diligent de la logistique électorale dans les différents lieux de vote ;
- Des mesures prises pour renforcer la sécurisation du processus électoral sur toute l'étendue du territoire national ;
- Des dispositions prises pour assurer la gestion équilibrée de l'information et le traitement des activités des candidats



conformément à la législation en vigueur.



La campagne électorale

La campagne électorale qui a précédé le scrutin du 31 octobre 2020 était relativement calme.

Toutefois, La Mission a regretté, les incidents qui ont occasionné des victimes notamment à Dabou, à Bonoua, à

Bongouanou, Yamoussoukro, Daoukro entachant ainsi la sérénité et le calme dans lequel s'est déroulée généralement cette campagne électorale.

LE JOUR DU VOTE



Les observateurs ont visité les bureaux de vote le jour du scrutin ; de leur ouverture à leur fermeture.

Après une évaluation préliminaire des informations recueillies par les observateurs déployés à Man, Zouan-houé, San Pedro, Bouaké, Abidjan, Bassam, Koun Fao, Bondoukou et l'étranger

(République de Guinée) où Plus de 20500 électeurs ont été enregistrés, la mission a identifié Centres de vote : Kankan (240 électeurs), N'zérékoré (142 électeurs) et Conakry (423 électeurs par bureau de vote).

La Mission a constaté, au cours du déroulement du scrutin du samedi 31 octobre 2020 :

- L'ouverture des bureaux de vote quasiment dans les horaires réglementaires ;
- La bonne organisation du scrutin ;
- La bonne maîtrise des procédures de vote par les membres des bureaux de vote ;
- La présence effective des délégués des candidats dans plusieurs bureaux de vote et des représentants de la CEI ;
- La disponibilité en quantité suffisante du matériel et documents électoraux ;
- L'implantation visible des bureaux de vote ;
- Le comportement discipliné des électeurs ;
- La participation massive des électeurs par endroits ;
- Le respect du secret du vote ;
- Le déroulement correct des opérations de dépouillement.



En dépit de ces faits encourageants, la Mission a relevé :

Que des électeurs bien que résolus à accomplir leur devoir citoyen, n'ont pu voter car ayant été empêchés par quelques manifestants de l'opposition.

L'accès à la ville de Bouaké à partir de Yamoussoukro a été bloqué par des manifestants dès la veille du scrutin, des heurts ont éclaté dans la ville de Divo empêchant des électeurs de se rendre aux urnes.



Quelques bureaux ont ouvert avec un retard allant jusqu'à 1 heure et plus. Ces retards étaient dus à l'aménagement tardif des bureaux de vote. Néanmoins, de telles situations isolées ont été sans conséquence sur l'intégrité des opérations de vote là où elles ont été observées.

Dans la région de l'Iffou, la mission a observé la fermeture quasi-complète des lieux de vote notamment dans les villes de Ouélé, Prico...

Conclusion

De ces observations préliminaires, la mission d'observation de Nouvelle Perspective a constaté que le scrutin du 31 octobre 2020 s'est déroulé dans le calme, la sérénité, l'équité, et la transparence. Elle déclare donc le scrutin du 31 Octobre 2020 libre et démocratique.

Nouvelle Perspective tient à féliciter les autorités en charge des élections, en particulier la CEI qui en dépit de toutes les plaintes a su tenir bon jusqu'à la réussite de ce scrutin ; ainsi que l'ensemble du peuple ivoirien pour sa maturité et son engagement en faveur de la paix et de la démocratie.

La mission invite le peuple ivoirien, les leaders politiques à continuer de garder son calme et d'accepter les résultats qui ont été proclamés par la CEI.

De même, la mission exhorte les parties prenantes du processus électoral ivoirien, en particulier la population ivoirienne, à toujours garder le même état d'esprit de paix et de tolérance pour les prochaines consultations électorales.

Elle réaffirme la disponibilité de Nouvelle Perspective à accompagner le peuple ivoirien dans son aspiration légitime à la démocratie et au progrès.

La mission d'observation internationale de Nouvelle Perspective exprime ses vifs remerciements aux autorités et au peuple ivoirien pour l'hospitalité dont elle bénéficie et la disponibilité qui lui a toujours été manifestée.

Fait à Abidjan, le 03 Novembre 2020